

**Fiche d'adhésion 2021 – nouvelle adhésion**

En complétant cette feuille d'adhésion, j'accepte que mes données personnelles soient utilisées pour le bon fonctionnement de l'association et de la Fédération. Je peux accéder et rectifier ces données sur la plateforme fédérale AVENS (<http://avens.ffspeleo.fr/>) et auprès du secrétaire de l'USAN.

Je reconnais avoir été informé des garanties liées à chacune des options d'assurance « Individuelle accident » proposées par la F.F.S. après avoir consulté le mémento assurance disponible sur le site fédéral :

Notice Pratiquant : http://assurance.ffspeleo.fr/ass-notice_information_assurance_P

Notice Non pratiquant : http://assurance.ffspeleo.fr/ass-notice_information_assurance_DA

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : _____ Date naissance : _____

Adresse complète :

Téléphone : Domicile :

Portable :

Courriel¹ :

Diffusion des coordonnées : Acceptation publicité² : Acceptation diffusion anonymée³ :

Volontaire équipe secours départemental⁴ : Si volontaire équipe secours, téléphone travail :

Profession :

Formations⁵ :

ADHÉSION 2021 (du 1/1/2021 au 31/12/2021)		TARIF	CHOIX ⁶
Licence fédérale (assurance en Responsabilité civile incluse)			
Pratiquant (certificat médical de moins d'un an obligatoire)	Licence Tarif normal	69,00 €	
	Licence Famille ⁷	43,00 €	
	Licence Jeune (moins de 26 ans au moment de l'adhésion)	43,00 €	
	Licence J.N.S.C. (1 ^{re} adhésion à la F.F.S. avant le 31/12/2020)	43,00 €	
	Licence 1 ^{re} adhésion à la F.F.S. après le 1 ^{er} juin 2021	43,00 €	
Non pratiquant (pas de certificat médical obligatoire)	Licence Dirigeant/Accompagnateur Tarif normal	39,00 €	
	Licence Dirigeant/Accompagnateur Famille ⁷	24,00 €	
	Licence Dirigeant/Accompagnateur Jeune (- de 26 ans à date)	24,00 €	
	Licence Dir./Accomp. 1 ^{re} adhésion à la F.F.S. après le 1/6/2021	24,00 €	
Assurance Individuelle accident - Facultative			
Pratiquant	Option 1	31,50 €	
	Option 1 tarif Jeune (moins de 26 ans au moment de l'adhésion)	15,00 €	
	Option 2	48,00 €	
	Option 3	62,00 €	
	Option 1 réduction Famille ⁸	15,00 €	
	Option 2 réduction Famille ⁸	24,00 €	
	Option 3 réduction Famille ⁸	30,50 €	
	Option 1 pour 1 ^{re} adhésion à la F.F.S. après le 1 ^{er} juin 2021	17,00 €	
	Option 1 tarif Jeune pour 1 ^{re} adhésion à la F.F.S. après le 1/6/2021	15,00 €	
	Option 2 pour 1 ^{re} adhésion à la F.F.S. après le 1 ^{er} juin 2021	31,00 €	
Option 3 pour 1 ^{re} adhésion à la F.F.S. après le 1 ^{er} juin 2021	43,00 €		
Non pratiquant	Option 1	18,00 €	
	Option 2	27,00 €	
Abonnement - Facultatif			
Abonnement simple			
	Spelunca (4 numéros par an)	25,00 €	
	Spelunca (4 numéros par an), nouvel abonné ⁹	12,50 €	
	Karstologia (2 numéros par an)	27,50 €	
Abonnement groupé			
	Spelunca (4 numéros par an) et Karstologia (2 numéros par an)	47,00 €	
Frais d'abonnement pour les personnes résidant à l'étranger			
	Participation aux frais de port	9,00 €	
Adhésion au club - Obligatoire			
	Cotisation normale	17,00 €	
	Cotisation demi-tarif (2 ^e membre de famille, mineur, etc.)	8,50 €	
		TOTAL	

Règlement à effectuer auprès de l'USAN, soit par chèque à l'ordre de l'USAN, soit par virement en indiquant ADHESION 2021 (RIB disponible sur le site du club). Fiche et certificat médical à envoyer à l'adresse ci-dessus.

Pour être remboursé ou défrayé rapidement à la suite des manifestations, encadrements, etc., transmettre un RIB ou un RICE avec la feuille d'adhésion.

Fait à..... Le..... Signature :

¹ En complétant ce champ vous acceptez que votre adresse électronique soit inscrite aux listes de diffusion du club, du C.D.S., de la Ligue et de la Fédération.

² **Cochez cette case si vous acceptez** que vos coordonnées soient utilisées à des fins commerciales (envoi publicité, etc.).

³ **Cochez cette case si vous acceptez** que vos données, même anonymées, soient utilisées par le ministère chargé des sports dans le cadre autorisé par la CNIL.

⁴ **Cochez cette case si vous acceptez** de faire partie de la section départementale du Spéléo-secours français (commission fédérale de secours)

⁵ Diplôme F.F.S. (initiateur/moniteur/instructeur E.F.C./E.F.P.S./E.F.S.), secouriste S.S.F. (A.S.V., EVAC, etc.), gestion EPI, secouriste (B.N.S., A.F.P.S., P.S.C., P.S.E., S.S.T., etc.), BEES, DEJEPS, BAPAAT, BAFA, B.N.S.S.A., diplôme en plongée, escalade, etc.

⁶ **Reportez les sommes dans les lignes choisies, complétez le total à la fin et transmettez avec votre paiement à l'adresse du club ou au président.**

⁷ Adhérents d'une même famille **domiciliés à la même adresse, à partir du deuxième membre, le premier ayant acquitté une licence Tarif normal.**

⁸ Tarif assurance famille de deux personnes et plus (**personnes domiciliées à la même adresse**) dès la 1^{re} personne ; inscription en même temps obligatoire !

⁹ Uniquement si le membre n'a jamais été abonné à Spelunca, ou s'il ne l'a pas été depuis 3 ans ; ne s'applique pas à l'abonnement groupé.



UNION SPÉLÉOLOGIQUE DE L'AGGLOMÉRATION NANCÉIENNE

56 rue du Haut de Chèvre / 54000 Nancy

Mél. : usan@ffspeleo.fr

Site : <http://usan.ffspeleo.fr>

Site fédéral : Certificat médical et détail des tarifs 2021 :

<https://ffspeleo.fr/tarifs--303.html>



Fédération Française
de Spéléologie

Délégation assurance

Décharge à faire signer à l'adhérent qui ne souscrit pas l'assurance « Individuelle Accident » proposée par la F.F.S.

Ce texte doit être repris et intégré dans un encadré spécifique dans votre bordereau d'adhésion club.

Le bordereau d'adhésion et le certificat médical sont à conserver dans le dossier assurance du club.

Je soussigné(e) :

adhérent(e) de l'Union spéléologique de l'agglomération nancéienne (USAN)

sous le numéro de licence FFS : L54-021-...

Association représentée par son président, Christophe Prévot,

en application de l'article L321-6 du Code du sport, reconnais :

- avoir consulté le mémento assurance de la F.F.S. ;
- avoir été informé(e) des conditions de garanties « Individuelle accident » proposées ;
- avoir été informé de l'intérêt à les souscrire.

En toute connaissance de cause, je déclare renoncer au bénéfice de l'une des options de cette assurance « Individuelle accident » dans la mesure où je bénéficie par ailleurs de garanties qu'à défaut d'être équivalentes, j'estime suffisantes pour moi. J'ai bien été informé(e) que les frais de secours sont assurés si je souscris une de ces options.

Fait à

Le

Signature obligatoire :



28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

<http://ffspeleo.fr>